



## CORONAVIRUS : Impacts sur les entreprises du transport routier de marchandises

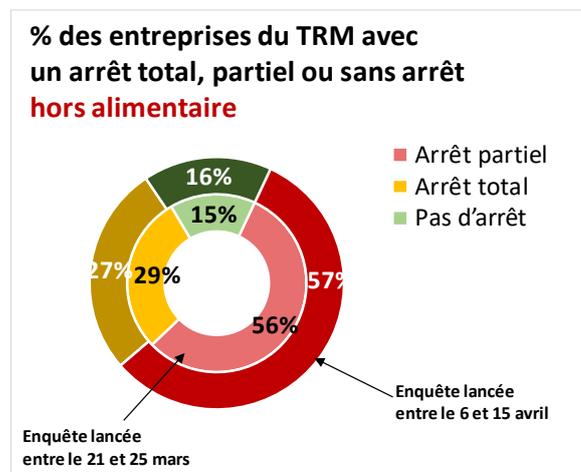
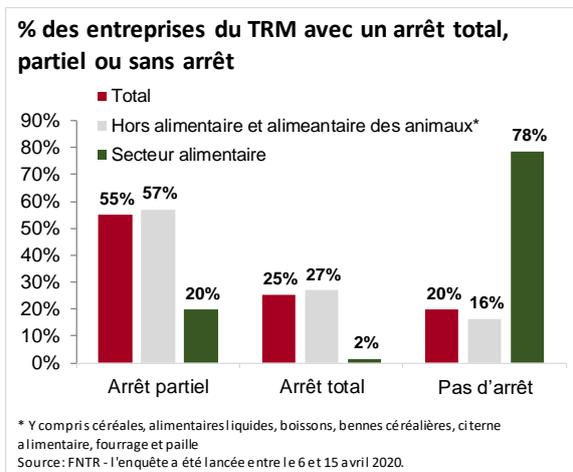
Deuxième enquête lancée entre le 6 et 15 avril

Dans le cadre de crise sanitaire liée au Coronavirus, la FNTR a lancé une première enquête sur l'impact économique de la crise dont nous avons communiqué les résultats le 31 mars. Cette seconde enquête a été lancée entre le 6 et 15 avril 2020. Le questionnaire a obtenu plus de 1200 réponses.

Cette crise a fortement perturbé le secteur du TRM. En effet, parmi les entreprises ayant répondu, 80 % d'entre elles se trouvent en l'arrêt total ou partiel de leur activité (55% en arrêt partiel et 25 % en arrêt total).

Hors les entreprises qui transportent de l'alimentaire et des aliments pour animaux, le pourcentage des entreprises à l'arrêt total ou partiel s'élève à 84 % (57 % en arrêt partiel et 27 % en arrêt total).

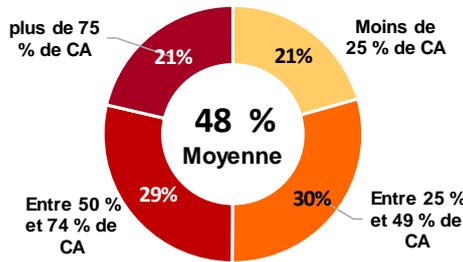
**Parmi les entreprises transportant de l'alimentaire et des aliments pour animaux, 78 % des entreprises ne sont pas à l'arrêt.** Cependant, 20 % des entreprises se trouvent à l'arrêt partiel.



Concernant la perte de chiffre d'affaires des entreprises au cours de ces semaines de confinement, les chefs d'entreprise estiment en moyenne une baisse de 48 % par rapport à la même période de 2019. Près d'un quart (21 %) des entreprises ont perdu plus de 75 % de CA HT.

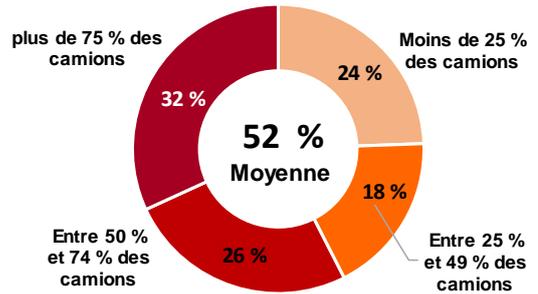
### % de CA HT perdu au cours des 3 semaines de confinement

par rapport à la même période en 2019



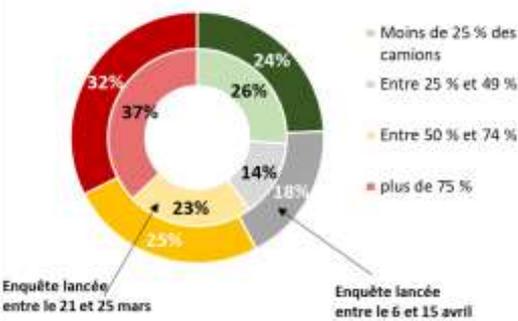
Source: FNTR - l'enquête a été lancée entre le 6 et 15 avril 2020.

### % des camions à l'arrêt



Source: FNTR - l'enquête a été lancée entre le 6 et 15 avril 2020.

### % des camions à l'arrêt

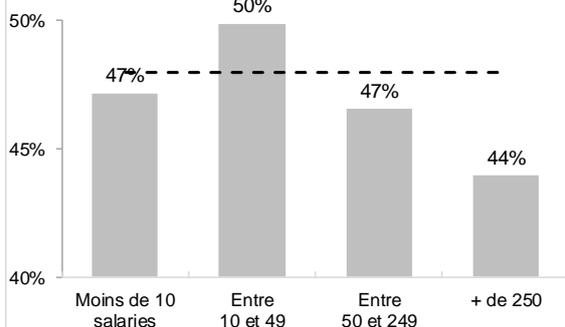


Source: FNTR

Les entreprises de 10 à 50 salariés sont les plus impactées en termes de baisse de CA et de camions à l'arrêt. Elles estiment avoir perdu 50 % de chiffre d'affaires, contre 44 % pour les entreprises de plus de 250 salariés. 54 % de camions de ces entreprises sont à l'arrêt, contre 44 % pour les entreprises de plus de 250 salariés.

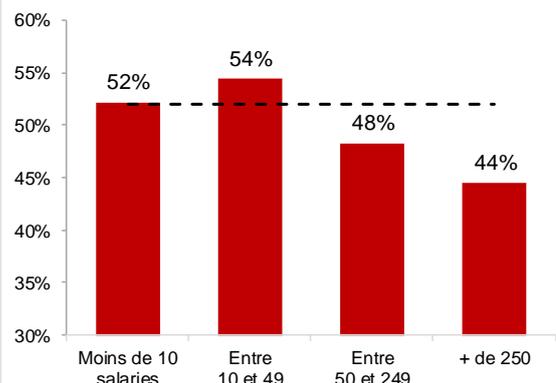
### % de CA HT perdu au cours des 3 semaines de confinement par taille de l'entreprise

par rapport à la même période en 2019



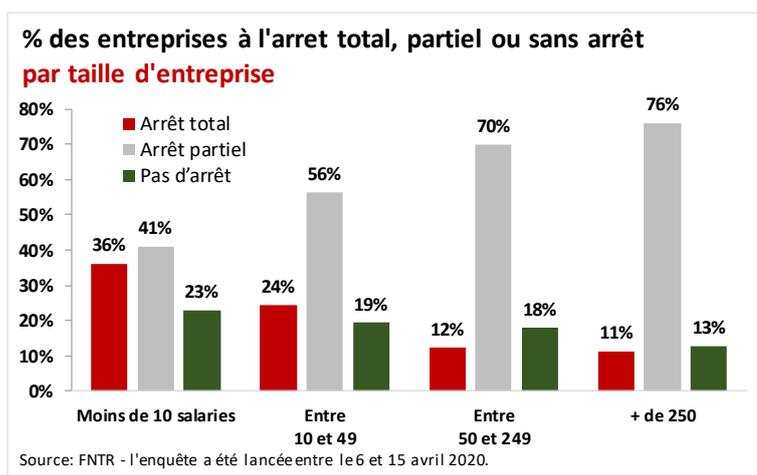
Source: FNTR - l'enquête a été lancée entre le 6 et 15 avril 2020.

### % de camions à l'arrêt par taille d'entreprise



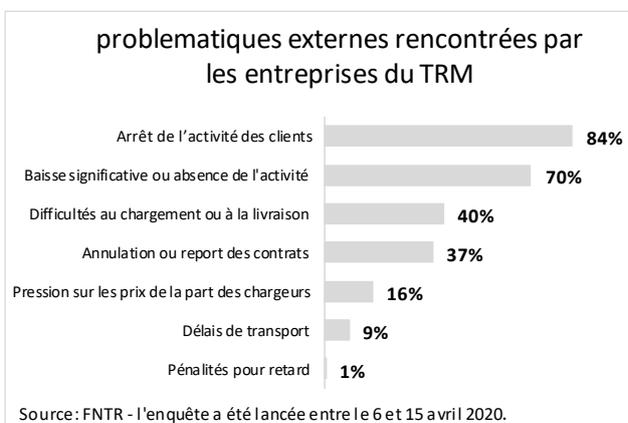
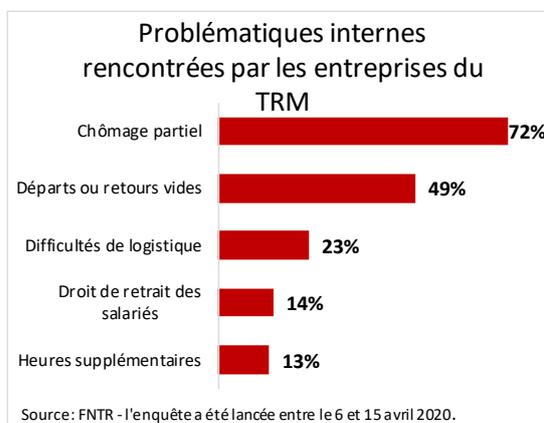
Source: FNTR - l'enquête a été lancée entre le 6 et 15 avril 2020.

36 % des TPE se trouvent à l'arrêt total de leurs activités, contre 11 % pour les entreprises de plus de 250 salariés. Cela reflète le fort impact de cette crise sanitaire sur les TPE.



Parmi les problématiques rencontrées par les chefs d'entreprises, la plus importante est l'arrêt de l'activité de leurs clients (84 %) suivi, de la baisse significative de l'activité de ces mêmes clients.

49 % des transporteurs enregistrent avec des départs ou des retours à vide. Cela impacte fortement les coûts. Le CNR estime ainsi qu'une entreprise réalisant de la « longue distance ensemble articulé » faisait en moyenne 13,5% de kilomètres à vide avant la crise. Si cette même entreprise réalise aujourd'hui 25 % de kilomètres à vide, **cela engendre un surcoût de 15,3 % sur chaque kilomètre réalisé par rapport à la situation avant crise sanitaire.** Donc, si en moyenne chaque kilomètre réalisé coûtait auparavant 1,30 Euro, maintenant il coûte 1,50 euro soit un surcoût de 200 euros chaque 1000 kilomètres.



Les trois secteurs les plus impactés sont le transport lié au secteur de l'automobile (92 %), le déménagement (75 %) et la livraison de meubles et de menuiseries (75 %). En revanche, les 3 secteurs les moins impactés sont le transport d'animaux vivants (91 % des entreprises ne sont pas à l'arrêt), le transport alimentaire et d'aliments pour animaux (78 % des entreprises ne sont pas à l'arrêt) et produits médicaux, pharmaceutiques et cosmétiques (67 % des entreprises ne sont pas à l'arrêt).

Cela révèle tout l'hétérogénéité de l'impact de la crise sanitaire sur le secteur du TRM avec des types de transports sous tension, alors que d'autre type de transport sont pratiquement à l'arrêt. Le TRM est donc fortement dépendant de l'activité des secteurs clients.

## % des entreprises à l'arrêt de leur activité par marchandise transportée

|   | Arrêt total | Arrêt partiel | Pas d'arrêt |
|---|-------------|---------------|-------------|
| Secteur de l'automobile*  | 92%         | 8%            | 0%          |
| Déménagement  | 75%         | 25%           | 0%          |
| Livraison des meubles et menuiseries                            | 75%         | 25%           | 0%          |
| Secteur de la construction - travaux publics et bâtiment        | 63%         | 34%           | 3%          |
| Location avec conducteur  | 44%         | 51%           | 5%          |
| Industriels, métallurgie, sidérurgie                            | 42%         | 52%           | 6%          |
| Transport exceptionnels**                                       | 34%         | 61%           | 5%          |
| Déchets et recyclage  | 23%         | 60%           | 17%         |
| Produit médical, pharmaceutique et derme cosmétique             | 17%         | 17%           | 67%         |
| Marchandises générales, diverses et palettes                    | 16%         | 71%           | 13%         |
| Logistique et emballage   | 14%         | 57%           | 29%         |
| Bennes (hors TP)  | 14%         | 52%           | 34%         |
| Fret (complet et multipot)                                      | 13%         | 80%           | 7%          |
| Bois, exploitation forestière                                   | 10%         | 65%           | 26%         |
| Conteneurs et porte-conteneurs - internationale                 | 10%         | 62%           | 29%         |
| Animaux vivants   | 9%          | 0%            | 91%         |
| Pulvérulents (citernes)   | 9%          | 82%           | 9%          |
| Matières dangereuses  | 9%          | 76%           | 15%         |
| Messageries, poste, transport urgent ou express                 | 8%          | 82%           | 10%         |
| Température dirigée   | 2%          | 34%           | 64%         |
| Produits alimentaires, agro alimentaire et aliments des animaux | 2%          | 20%           | 78%         |
| Autre***  | 22%         | 44%           | 33%         |

\*Transport de véhicules, véhicules de loisirs, port voitures et pièce automobiles

\*\*Guidage convoi, convois exceptionnel, plateaux, porte engin

\*\*\*Commisaires, fond mouvant, oeuvres d'art événementiels, transport de verre, stockage, transport de voyageurs, entreposage, aménagement de la maison et bricolage, dépannage, nettoyage, exploitation de terril, installation matériel électrique, combustible, industrie de confection.

Source : FNTR.

## Focus par région

Les chefs d'entreprises d'Ile-de-France et du Grand Est constatent la plus forte baisse de leur CA pendant ces semaines de confinement (respectivement de 56 % et 53 %). En revanche, les transporteurs de Bretagne et de Nouvelle-Aquitaine constatent une moindre baisse de leur CA (respectivement de 36 % et 42 %)

Le Grand Est est la région qui compte le plus grand nombre d'entreprises en arrêt total d'activité (33 %). A mettre en parallèle avec la gravité de la crise sanitaire dans cette même région. La Bretagne est, quant à elle, la région avec le moins d'entreprises en l'arrêt total et partiel. ainsi que de camions à l'arrêt (41 %).

La Normandie est la région qui compte le moins d'entreprises en arrêt total d'activité (11 %) mais elle est aussi la région avec le plus d'entreprises en arrêt partiel (74 %).

Les trois régions qui comptent le plus de camions à l'arrêt sont Hauts-de-France (58 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (57 %) et Grand Est (55 %).

